

Dixième Réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée occidentale 5+5.

Nouakchott le 16 avril 2013

Relevé des conclusions des Coprésidences

La Dixième réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue de la Méditerranée Occidentale 5+5 s'est tenue à Nouakchott le 16 avril 2013, sous la présidence de Monsieur Hamadi OULD BABA OULD HAMADI, Ministre des Affaires Etrangères de la République Islamique de Mauritanie et de Madame Marta DASSU Vice Ministre des Affaires Etrangères de la République Italienne.

Ont également pris part à cette réunion Monsieur Mourad Medelci, Ministre des Affaires Étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Monsieur Gonzalo de Benito, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères du Royaume d'Espagne, Monsieur Laurent Fabius, Ministre des Affaires Étrangères de la République Française, Monsieur Mohammed Abdel Aziz, Ministre des Affaires Étrangères de la Libye, Monsieur George W. Vella, Ministre des Affaires Étrangères de la République de Malte, Monsieur Youssef Amrani, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères du Royaume du Maroc, Monsieur Paulo Portas, Ministre des Affaires Étrangères de la République du Portugal et Monsieur Othman Jarandi, Ministre des Affaires Étrangères de la République de Tunisie.

Ont participé en qualité d'observateurs Monsieur Habib Ben Yahia, Secrétaire Générale de l'Union du Maghreb Arabe, Monsieur Pierre Vimont Secrétaire Générale Exécutif du Service Européen d'Action Extérieure, Monsieur Fathallah Sijilmassi, Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée, et Monsieur Sergio Piazzi, Secrétaire Générale de l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée.

Les Ministres se félicitent des décisions prises lors de la neuvième réunion des Ministres des Affaires Etrangères, qui s'est déroulée à Rome le 20 février 2012, et de l'impulsion qualitative que cette réunion a donnée au processus de coordination et de concertation en Méditerranée occidentale.

Les Ministres réaffirment que le Dialogue 5+5 constitue le noyau dur de la coopération euro-méditerranéenne et représente un modèle de partenariat Nord-Sud susceptible de consolider les complémentarités et les solidarités entre les deux rives de la Méditerranée occidentale.

Les Ministres se félicitent des réalisations accomplies dans le cadre du Dialogue 5+5 en citant notamment le dernier Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement qui s'est tenu à La Valette en octobre 2012, les réunions régulières des Ministres des Affaires Etrangères depuis 2001, ainsi que les nombreuses réunions Ministérielles Sectorielles, les séminaires et les autres rencontres.

Les Ministres ont examiné les différentes questions à l'ordre du jour de la réunion, engagé un débat sur les questions d'intérêt régional et international, débattu les voies et les moyens de renforcer davantage le Dialogue 5+5 à travers une amélioration des méthodes de travail et l'interaction avec les autres fora de coopération dans la région.

DEBATS THEMATIQUES

Processus démocratiques dans la région

Les Ministres font part de leur grande satisfaction face aux changements historiques intervenus, depuis le début de l'année 2011, dans certains pays de la rive sud du bassin méditerranéen et aux réformes démocratiques qui ont été entamées dans d'autres, et expriment leur profonde conviction que ces changements renforcent les valeurs partagées et permettent la consolidation du cadre du Dialogue 5+5 et le développement de ses activités de coopération.

Tout en saluant les processus de transition démocratique, les Ministres soulignent la nécessité pour la Communauté internationale en général et l'Union Européenne en particulier d'apporter l'appui nécessaire à la réussite de ce processus, pour répondre positivement aux aspirations légitimes des peuples de la région en vue d'un avenir meilleur, avec davantage de liberté, de justice et de prospérité économique et sociale.

Convaincus du destin commun liant les peuples des pays membres du Dialogue 5+5, les Ministres réitèrent leur attachement à la démocratie et à un développement économique équilibré, durable et partagé, qui représente un élément clé de la stabilité et de la paix dans la région.

Syrie

Face à la grave détérioration de la situation en Syrie, dont le pouvoir syrien demeure le premier responsable, les Ministres expriment leur ferme condamnation des violences, des actes terroristes et de toute violation du droit international humanitaire et des droits de l'Homme d'où qu'ils viennent.

Les Ministres assurent leur plein soutien aux populations syriennes touchées par la crise humanitaire, ainsi qu'aux Etats frontaliers accueillant des réfugiés tout particulièrement le Liban et la Jordanie. Les Ministres appellent le Gouvernement syrien à permettre un accès immédiat et sans conditions à l'aide humanitaire. Ils encouragent les bailleurs de fonds et agences humanitaires à travailler avec l'Unité de Coordination de l'assistance de la Coalition nationale syrienne pour avoir accès aux populations vulnérables sur l'ensemble du territoire syrien. Ils exhortent les pays et les organisations internationales et régionales à honorer les engagements pris lors de la Conférence des donateurs tenue au Koweït le 30 janvier 2013.

Les ministres réaffirment leur soutien à la Coalition nationale de l'Opposition syrienne et encouragent celle-ci à continuer à s'engager dans la consolidation de ses

structures internes et à englober toutes les composantes de la société syrienne, sans discrimination aucune.

Les Ministres condamnent la poursuite de la répression à l'encontre de la population syrienne qui a entraîné le pays dans la guerre civile. Ils appellent à la cessation de toutes les violences et réaffirment la priorité donnée à la mise en place d'une solution politique négociée permettant une transition démocratique respectueuse du pluralisme, des aspirations du peuple syrien, de l'Unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Les Ministres réaffirment leur soutien à l'Envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe, Lakhdar Ibrahim, et lui demandent de poursuivre ses efforts pour promouvoir une solution politique effective sur la base du communiqué de Genève.

Mali

Les Ministres, réaffirment leur attachement à une solution viable et durable de la situation au Mali, qui préserve l'unité et l'intégrité territoriale du Mali. Ils relèvent à cet égard l'importance de l'appropriation par les maliens de leur destin national et de la contribution de la communauté internationale, notamment des pays de la région, à cette solution.

Ils saluent l'opération militaire menée par la France qui a permis de stopper l'avancée des narco terroristes menaçant l'intégrité du Mali. Ils relèvent avec satisfaction le déploiement, de la force africaine (MISMA) et la perspective, d'une opération du maintien de la paix des Nations Unies.

Les Ministres réaffirment leur soutien à l'établissement d'une stratégie régionale pour le Sahel visant à construire une région stabilisée et développée, en s'appuyant sur les principes d'appropriation de la sécurité régionale de la part des acteurs concernés ainsi que sur leur responsabilité individuelle et collective dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, conformément aux responsabilités nationales de chaque Etat, ainsi que dans le cadre des mécanismes régionaux existants, de l'UE et de la stratégie des Nations Unies de la lutte antiterroriste.

Les Ministres se félicitent également de l'adoption d'une feuille de route, qui prévoit notamment la tenue d'élections générales et la création d'une commission nationale de dialogue et de réconciliation. Ils soulignent l'importance de son mise en œuvre intégrale et diligente.

A cet égard, les Ministres estiment que les prochaines élections présidentielles, annoncées pour le mois de juillet 2013, doivent mener au retour à la légitimité démocratique. Ils ont également convenu, conformément à la Feuille de Route, de la nécessité d'un dialogue national inter-malien inclusif, y compris avec les représentants des populations du nord qui ne remettent pas en cause l'intégrité territoriale du Mali et qui rejettent le terrorisme et le crime organisé.

Les Ministres confirment leur soutien à l'action du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Prof. Romano Prodi, pour une approche

globale aux problèmes du Sahel, dans le cadre d'une Stratégie Intégrée favorisant la stabilité et le développement de la région, en assurant la lutte contre les activités illicites et l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Les Ministres se félicitent de la nomination du représentant spécial de l'Union européenne pour la région du Sahel, M. Michel Reveyrand-de Menthon, et l'invitent à contribuer activement aux efforts régionaux et internationaux en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durables au Sahel.

Les Ministres saluent la contribution de l'Union africaine, de la CEDEAO et des pays de la Région, à l'avènement d'une solution durable à la crise malienne. Ils saluent le lancement de la Mission européenne de formation (EUTM) pour réorganiser et former l'armée malienne, ainsi que les autres efforts bilatéraux pour l'appui à l'armée et aux forces de sécurité malienne. Ces initiatives visent à stabiliser le Mali, en particulier dans le Nord, et préserver son unité, son intégrité territoriale et sa souveraineté, ce qui aura un effet positif sur la stabilité et la paix de l'ensemble de la région.

Les Ministres soulignent l'importance du respect et de la protection des droits de l'Homme au Mali et relevent la nécessité de préserver la cohésion des différentes communautés au Mali. Ils ont également rappelé les impératifs qui doivent présider à la conduite des affaires de l'Etat, qui suppose notamment le plein exercice de l'autorité civile sur les forces armées.

Le processus de paix au Moyen Orient

Tout en rappelant les Conclusions de Rome de la réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue 5+5, les Ministres réitèrent sa position partagée qu'une paix juste, compréhensive et durable au Moyen-Orient doit être atteinte au moyen de la reprise de négociations sur toutes les questions concernant le statut final qui peuvent mener à une solution de deux Etats avec un Etat d'Israël et un Etat de Palestine indépendant, démocratique, contigu et viable, vivant côte à côte en paix et en sécurité, sur la base des Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et des principes de Madrid, y compris l'échange des territoires contre la paix, la Feuille de Route, les accords établis au préalable par les parties et l'Initiative Arabe de Paix.

Les Ministres affirment leur position partagée de ne pas reconnaître de changement aux frontières d'avant 1967 hormis les modifications ceux qui ont été agréés par les deux parties, y compris au sujet de Jérusalem. Ils soulignent leur position partagée que des colonies israéliennes, où qu'elles soient dans les territoires palestiniens occupés, sont illégales selon le droit international et constituent un obstacle à la paix.

Les Ministres réitèrent leur inquiétude face à la crise financière que connaît l'Autorité palestinienne. Ils appellent de nouveau les donateurs internationaux à se mobiliser ainsi qu'Israël à prendre des mesures favorisant le développement économique palestinien, notamment en zone C et à Gaza.

Sécurité, lutte contre le terrorisme, crime organisé et trafics illégaux

Tout en considérant que la stabilité et la sécurité sont des biens communs et indivisibles pour la région euro-méditerranéenne, les Ministres soulignent la nécessité de continuer à renforcer et à élargir la coopération dans le domaine de la sécurité régionale, afin de faire face tous ensembles aux défis communs, à travers un partenariat de plus en plus fort menant à un voisinage stratégique.

Compte tenu de l'importante expérience acquise par les Pays du Dialogue 5+5 dans le domaine sécuritaire, les Ministres appellent à la conjugaison des efforts afin de renforcer la lutte contre le phénomène du terrorisme, les organisations criminelles et les trafics illicites.

En considérant aussi les menaces posées par la difficile situation de sécurité et stabilité dans certains Pays voisins de la région, ils rappellent la nécessité de poursuivre un dialogue ouvert, portant sur des actions concrètes dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé, les trafics illégaux, en particulier à travers la réalisation d'activités de formation, de transfert de connaissances et d'aide au développement.

Les Ministres se félicitent des efforts déployés par l'ONU et les Etats membres dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. A cet égard, ils ont salué la tenue, à Rabat, au mois de mars 2013, de la Conférence sur « la coopération en matière de contrôles aux frontières dans le Sahel et au Maghreb » qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération interrégionale sur tous les aspects susceptibles de contenir les risques de trafics illégaux, de crimes organisés et d'actes terroristes dans la région ».

Les Ministres soulignent l'importance de la coopération que l'OSCE a établie avec les Pays de la rive sud de la Méditerranée, notamment dans les domaines de l'observation électorale, la surveillance des frontières et la lutte contre le trafic des êtres humains dans le bassin et ils encouragent la poursuite de cette coopération .

Les Ministres prennent acte des conclusions de la Réunion de Nouakchott des Pays du Champ consacrée au renforcement de la coordination dans la lutte contre le terrorisme et les trafics illicites, dans l'objectif de renforcer la coopération et de consolider les liens entre les membres des pays du champ à la lumière de la nouvelle donne sécuritaire.

Les Ministres se félicitent des résultats du premier séminaire sur l'Initiative hispano-marocaine pour la médiation en Méditerranée tenue les 11 et 12 février à Madrid et qui a exploré, parmi d'autres sujets, la mise en place d'un réseau consacré à la médiation dans la région méditerranéenne ainsi que la création ou le renforcement des capacités nationales et locales. Les Etats membres du 5+5 applaudissent l'appui des partenaires régionaux et internationaux à cette initiative développée dans le cadre de la résolution 65/283 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, dont la prochaine réunion aura lieu les 8 et 9 juillet à Rabat. Ce projet fait preuve de l'engagement et la contribution des pays méditerranéens aux efforts internationaux pour le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en général et dans la région méditerranéenne en particulier.

Ils appuient les conclusions de la Déclaration d'Alger, visant à conjuguer les efforts des Etats membres pour relever ces défis et à conférer un caractère opérationnel à la coopération relevant des domaines de la CIMO.

Questions économiques et coopération économique euro-méditerranéenne

Conscients que la crise économique et financière internationale exige des solutions collectives et responsables de la part de la Communauté internationale, et que les effets de la crise touchent spécialement les couches les plus vulnérables de la société, les Ministres soulignent la nécessité d'intensifier les efforts de tous les Pays pour rétablir les économies, pour stimuler la création d'emplois et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans ce contexte les Ministres soutiennent toute initiative tendant à redynamiser la coopération financière dans la région euro-méditerranéenne, dans le cadre des activités de la BEI et de l'extension du mandat géographique de la BERD.

Les Ministres ont été informé de la décision du Gouvernement mauritanien d'ériger la capitale économique (Nouadhibou) en zone franche.

Ils prennent acte avec satisfaction de la volonté de relancer du processus d'intégration régionale, notamment de la zone de libre échange et de la Communauté économique maghrébine.

Les Ministres considèrent la coopération infrarégionale et notamment sud-sud comme un objectif prioritaire, capable de renforcer le développement et la prospérité partagée, renforçant en même temps l'équilibre entre les deux rives du bassin. Ils soulignent le rôle clé de l'Union pour la Méditerranée (UpM) pour renforcer cette coopération régionale et sous-régionale à travers des projets concrets.

Les Ministres réitèrent leur soutien aux PME et, dans cette perspective, ils accueillent favorablement les initiatives déjà lancées, c'est-à-dire la Facilité Euro-méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP), le Centre euro-méditerranéen pour les Micro, Petites et Moyennes Entreprises auprès de la Chambre de commerce de Milan, et l'initiative du Centre de Marseille pour l'Intégration en Méditerranée (CMIM), visant à stimuler le développement d'un environnement entrepreneurial, multiplier les possibilités d'emploi aussi pour les jeunes et les femmes, contribuer à la prospérité de la région dans son ensemble.

Les Ministres soulignent l'importance d'organiser le Forum d'affaires et économiques de la Méditerranée Occidentale décidé au Sommet de Malte avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée. Dans ce contexte ils rappellent la nécessité d'une collaboration entre les secteurs public et privé pour la promotion de la coopération économique, l'emploi et le développement social dans la Région, dans le but de continuer à soutenir la modernisation et l'ouverture des économies nationales à la participation du secteur privé et à la création d'un environnement favorable à l'investissement.

Migration et développement : nécessité d'une approche globale et équilibrée

Soulignant l'importance des questions migratoires dans la définition des politiques nationales et internationales, et convaincus des bénéfices de la mobilité des personnes entre les Etats membres du Dialogue, les Ministres plaident en faveur d'une approche globale et équilibrée à la migration – à concevoir aussi comme outil de développement efficace et d'intégration – en adoptant des visions globales novatrices en matière de gestion en commun des flux migratoires et de co-développement.

Ils soulignent qu'il est nécessaire de traiter de manière ferme et efficace l'immigration irrégulière, dans le respect de la dignité et des droits des migrants, et des personnes nécessitant la protection internationale afin qu'elle ne porte pas préjudice à la migration légale. Ils estiment impératif de renforcer la lutte contre le trafic d'êtres humains, tout en s'inspirant des principes du droit international et du respect des droits de l'homme.

Les Ministres font état des bénéfices pour les Pays de destination, de transit et d'origine des flux migratoires légaux, et conviennent qu'il est nécessaire de favoriser l'intégration des migrants qui sont établis légalement dans les pays d'accueil, dans un objectif de stabilité et de compréhension mutuelle, ainsi que l'importance de développer des mécanismes de réinsertion des migrants souhaitant ou devant rentrer dans leur pays d'origine.

A cet égard ils soulignent l'importance de l'institution de Partenariats de Mobilité entre l'UE et les Pays du Sud de la Méditerranée, en tant qu'instruments pour le développement de la coopération dans la gestion de tous les aspects de la migration et de la circulation des personnes entre les deux rives de la Méditerranée.

Les Ministres s'engagent à garantir les droits légitimes des migrants légaux, conformément aux Chartes et Traités internationaux. Ils s'engagent également à faciliter les procédures de délivrance de visas au profit des ressortissants des Pays des deux rives, dans le respect des législations nationales, des Accords bilatéraux et des Traités internationaux.

Enfin, les Ministres prennent note des conclusions des différentes conférences de ministres du dialogue 5+5 chargés des questions migratoires et ont encouragé l'organisations d'une réunion ministérielle sectorielle du groupe 5+5 migrations, celui-ci ne s'étant pas réuni depuis les 13 et 14 octobre 2010 à Tripoli sous présidence libyenne.

Education et Jeunesse

Sur la base du principe que l'éducation et le renforcement du potentiel de la jeunesse constituent des éléments fondamentaux pour le développement et la prospérité de la région méditerranéenne, les Ministres rappellent la nécessité de soutenir des initiatives pour développer l'éducation et la formation, dans le but de promouvoir l'emploi des jeunes. En rappelant que la jeunesse représente un axe prioritaire de l'action du Dialogue 5+5, les Ministres recommandent qu'une Conférence sur la Jeunesse se tienne d'ici à la fin de cette année, traitant en

particulier des sujets liés à l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes.

Les Ministres soulignent l'urgence de mesures pour développer l'éducation et la formation professionnelle à travers la création d'une plateforme commune des certifications et d'une équivalence des qualifications euro-méditerranéennes. Ils rappellent aussi l'importance d'une action de reconnaissance et de renforcement de capacités, moyennant la création de centres de formation de formateurs dans les pays du sud.

Ils continuent à encourager la construction d'un réseau régional de représentants de la société civile, y compris ceux qui opèrent dans le secteur de l'assistance sociale, visant à promouvoir un dialogue multiculturel parmi la jeunesse handicapée et socialement désavantagée sur la base des principes de la citoyenneté active, de l'intégration sociale et de l'égalité des droits, dont l'initiative « Handycup » lancé à La Valette constitue un des exemples d'excellence.

Les Ministres rappellent l'urgence de s'engager, à promouvoir l'étude des langues respectives: en tant que clé d'accès direct à la culture, la connaissance des langues étrangères ouvre une voie privilégiée à la compréhension réciproque.

Ils se félicitent de la poursuite du programme mené par l'Office Méditerranéen de la Jeunesse (OMJ/MOY) et recommandent que cette expérience pilote fasse l'objet d'une évaluation et d'une réflexion, portant notamment sur les synergies qui pourraient être développées avec les programmes européens de mobilité ainsi que sur les possibilités d'élargir ce programme à un soutien aux partenariats et à la mobilité pour les formations professionnelles supérieures.

Les Ministres se félicitent des initiatives prises en matière d'éducation et d'enseignement supérieur dans le cadre 5+5 en collaboration avec l'UpM. Ils saluent, à ce titre, le lancement effectif du projet de création de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès au Maroc, qui contribuera à promouvoir la mobilité, l'échange et le développement de la recherche entre les établissements d'enseignement supérieur des deux rives de la Méditerranée.

Sécurité alimentaire

Les Ministres considèrent que la sécurité alimentaire est l'un des principaux défis auquel les 5+5 devront faire face, du fait de la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, aggravée par la crise économique mondiale et les effets néfastes des changements climatiques.

Ils soulignent les nombreux atouts dont disposent les deux rives de la Méditerranée occidentale, permettant d'asseoir un partenariat fécond et mutuellement bénéfique, susceptible d'apporter les réponses adéquates au défi de la sécurité alimentaire.

Les Ministres se félicitent de la tenue à Alger les 6 et 7 février 2012 du Séminaire d'experts de haut niveau sur la Sécurité alimentaire qui a fait suite aux recommandations de la huitième Conférence Ministérielle de Tunis. Ils apprécient les résultats de ce séminaire, notamment l'idée de la mise en place d'un Observatoire sur la Sécurité alimentaire et la mise sur pied d'un mécanisme de

suivi, en vue d'élever le cadre de discussion au niveau des Ministres de l'Agriculture, comme l'ont recommandé les Chefs d'Etat et de Gouvernement au Sommet de La Valette.

L'Expo de Milan du 2015 offrira un autre opportunité de débat approfondi sur la sécurité alimentaire même à niveau du Dialogue 5+5.

De l'eau

Dans le cadre de l'Année des Nations Unies pour la coopération internationale dans le domaine de l'eau, les Ministres reconnaissent que l'accès à l'eau et l'assainissement sont des droits fondamentaux qui doivent être garanties.

À cet égard, ils réitèrent la relevance des partenariats internationaux dans le domaine de l'eau et l'assainissement et remercient l'Algérie et l'Espagne pour ses efforts pour le lancement d'une Stratégie de l'Eau en Méditerranée occidentale, qui va rassurer l'intégration des politiques, l'augmentation de la conscience de la citoyenneté sur la valeur de l'eau, et qui va garantir le développement des capacités pour la gestion de l'eau et la protection environnementales. Les Ministres demandent à la Commission Européenne d'analyser l'opportunité de soutenir cette Stratégie.

Environnement et Énergies Renouvelables

Les Ministres soulignent l'importance de la coopération dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables, qui revêtent une importance capitale pour le développement durable de la région euro-méditerranéenne.

Reconnaissant que les énergies renouvelables jouent un rôle important dans la lutte contre le changement climatique et contribuent à assurer la sécurité énergétique dans l'équilibre entre consommation et approvisionnement de la région, ils appellent à une étroite collaboration pour mobiliser des moyens financiers et techniques en vue de la réalisation de projets régionaux qui visent la production et le développement des énergies propres.

Conscients des questions qui constituent une menace pour le développement socio-économique de la région, tels que le changement climatique, les problématiques de l'accès à l'eau, l'impact de la désertification et de la dégradation de la biodiversité, les Ministres appellent à une mise en œuvre urgente des conclusions de la première Conférence Ministérielle d'Oran sur l'environnement et les énergies renouvelables (26-27 avril 2010).

A cet égard, les Ministres se félicitent de la tenue d'une deuxième conférence ministérielle dans ce domaine, prochainement, au Portugal.

Consolidation et approfondissement du Dialogue 5+5

Les Ministres ont souligné l'importance et l'apport significatif du Dialogue 5+5 dans le renforcement de la concertation entre les Pays membres.

Les Ministres ont convenu d'approfondir ce dialogue en l'élargissant à d'autres domaines de coopération, tels que la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables, la santé et les échanges et la formation de diplomates.

Reconnaissant l'importance de la sécurité alimentaire pour le développement, la stabilité et la prospérité partagée entre les deux rives, les Ministres des Affaires étrangères encouragent la poursuite du travail entrepris au niveau des experts, lors de la réunion d'Alger. Ils soutiennent à cet effet la tenue de la réunion du Mécanisme de suivi prochainement à Alger, dans la perspective de la mise en place d'un Segment Agriculture et Sécurité alimentaire.

Les Ministres plaident en faveur d'une coopération régionale structurée dans les domaines de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique afin de créer un véritable espace intégré de recherche et d'innovation basé sur un pont technologique entre les deux rives de la Méditerranée.

A cet égard, les Ministres ont favorablement accueilli la proposition du Maroc visant à élargir le dialogue 5+5 à un nouveau segment gouvernemental, en abritant la 1ère réunion Ministérielle dédiée à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, courant du mois de juin 2013.

Les Ministres soulignent l'importance de la coopération culturelle en tant qu'instrument de dialogue entre les peuples, facteur de progrès démocratique et de croissance sociale et économique. Le soutien aux institutions de production culturelle est un volet prioritaire du développement dans la région.

Les Ministres soulignent l'importance du développement de la coopération dans le domaine des énergies renouvelables en mettant l'accent sur l'importance du transfert de technologies propres vers les pays du Sud.

Les Ministres soulignent l'intérêt que revêtirait une coopération dans le domaine de la santé au sein du Dialogue, en relation avec les initiatives de l'UMA, des bureaux régionaux de l'OMS, de l'Union européenne et des projets déjà engagés dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

Dans ce contexte les Ministres proposent de saisir les ministères sectoriels compétents afin qu'ils explorent la possibilité d'une coopération entre les pays du Dialogue, en soulignant la nécessité de procéder de façon organique et en pleine synergie avec les initiatives adoptées par l'OMS et par l'UE afin de poursuivre le principe de la santé dans toutes les politiques publiques.

Les Ministres ont exprimé le souhait d'ouvrir le Dialogue 5+5 à la société civile, y compris en intégrant les dimensions du dialogue interparlementaire, entre les Patronats, les Chambres de Commerce et d'Industrie, en portant une attention particulière aux micros, petites et moyennes entreprises.

Ils reconnaissent l'importance de la coopération décentralisée en tant que facteur de croissance et de renforcement du développement économique et social, les Ministres ont convenu de favoriser la coopération décentralisée entre les collectivités régionales et locales des pays membres dans le respect de leur spécificité et lois nationales, en créant des synergies et des initiatives communes,

en coordination avec l'Assemblée Régionale et Locale Euro-méditerranéenne (ARLEM) .

Les Ministres ont fait part de leur satisfaction pour les résultats du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement à La Valette (5 et 6 octobre 2012) et des récentes réunions ministérielles sectorielles, telles que : la Conférence des Ministres de l'Intérieur à Alger (8 et 9 avril 2013), la Conférence des Ministres des Transports à Alger (13 mars 2012) et la Conférence des Ministres de la Défense à Rabat (10 décembre 2012).

Union du Maghreb Arabe (UMA)

Les Ministres saluent les activités de coopération menées récemment au sein de l'UMA, notamment dans les domaines de la coopération en matière de sécurité, de la coopération interparlementaire, de l'harmonisation des méthodes de l'enseignement primaire et de la mobilité. Ils se félicitent aussi de la décision de l'UMA de lancer une banque pour le financement des projets infrastructurels pour le développement dans la région.

Les Ministres saluent les efforts déployés par la Tunisie pour abriter le prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UMA et appellent à poursuivre la coordination et la concertation afin de bien préparer ce Sommet et réunir les conditions de son succès. Ils émettent l'espoir de voir ce Sommet contribuer à prémunir la région du Maghreb contre les dangers multiples qui la guettent et accélérer le processus d'intégration maghrébine et de relance les structures et institutions de cet ensemble.

Union Européenne (UE)

Les Ministres rappellent leur attachement à la poursuite des efforts de l'Union Européenne en faveur des Pays du Sud de la Méditerranée, y compris des Pays du Dialogue 5+5.

Dans ce contexte les Ministres prennent note de la Communication conjointe de la Haute Représentante et de la Commission européenne intitulée "Soutenir le renforcement de la coopération et de l'intégration régionale au Maghreb: Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie" publiée le 19 décembre 2012. Ils considèrent que cette Communication formule des propositions concrètes de coopération qui seront examinées dans le cadre de l'UMA e qui méritent d'être approfondies.

L'Union pour la Méditerranée (UpM)

Les Ministres saluent l'avancée des travaux du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et la mise en place cette année de projets à portée régionale et sous-régionale dans les domaines de l'eau, de l'enseignement supérieur, de la promotion de l'entrepreneuriat des femmes, de l'emploi, du transport et de la logistique. A ce propos ils conviennent qu'il est nécessaire de continuer à promouvoir la vocation spécifique de l'UpM à l'impulsion de projets d'utilité commune.

Ils ont également souligné l'importance d'assurer complémentarité et synergies entre le Dialogue 5+5 et l'UpM, afin notamment de renforcer la coopération dans les différents domaines identifiés dans la Déclaration du Sommet 5+5 de La Valette.

PROCHAINES RENCONTRES

Les Ministres réitèrent l'importance que les Chefs d'Etat et de Gouvernement se réunissent d'une façon périodique, étant entendu que le prochaine Sommet se tiendra dans un Pays de la Rive sud de la Méditerranée. Ceci confirme la volonté de plus hautes autorités des pays membres du Dialogue 5+5 de donner l'impulsion nécessaire au renforcement et à l'approfondissement de leur coopération pour faire du 5+5 le noyau dur d'un futur partenariat euro-méditerranéen privilégié.

Ils remercient l'Algérie pour son offre d'accueillir la 1^{ère} Conférence des Ministres du 5+5 en charge de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire avant la fin de l'année 2013.

Les Ministres saluent l'initiative du Maroc pour l'organisation de la 1^{ère} Réunion des Ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique programmée durant le mois de juin 2013.

Ils ont convenu d'intensifier les rencontres au niveau politique et des Hauts Fonctionnaires, notamment les réunions périodiques du Comité de Suivi, afin d'assurer la mise en place des recommandations des Réunions ministérielles sectorielles du Dialogue 5+5 et de préparer les réunions annuelles des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue 5+5.

Ils s'engagent à :

- ouvrir les prochaines réunions des Ministres des Affaires Etrangères aux représentants de la société civile ;
- inviter les parlementaires et les autorités locales de tous les pays, ainsi que l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) à approfondir leur dialogue fructueux et à apporter leur précieuse contribution à la réalisation des objectifs et des priorités établis dans cette déclaration, ainsi qu'au bien-être des peuples de notre région.

La 11^{ème} Réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Dialogue en Méditerranée Occidentale se tiendra sous la coprésidence de la Mauritanie et du Portugal.